

# L'investissement minier au Québec en 2022

Par **Louis Madore**

Diffusion : 31 octobre 2023

En 2022, le total des dépenses d'investissement dans le secteur minier québécois a progressé de 10,9 % pour se fixer à 4 762 M\$.

Les dépenses engagées en travaux d'aménagement de complexes miniers, en immobilisation et en réparation et entretien ont augmenté de 16,5 % pour se fixer à 3 848 M\$.

Les dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux ont diminué de 7,7 % pour s'établir à 914 M\$.

## Dans cette page :

[L'investissement minier en augmentation en 2022](#)

[Dépenses en travaux d'aménagement de complexes miniers, en immobilisation et en réparation et entretien](#)

[L'exploration et la mise en valeur des gîtes minéraux](#)

[Le forage carottier](#)

[Tableaux détaillés](#)

[Concepts et définitions](#)

[À propos de l'enquête](#)

## L'investissement minier en augmentation en 2022

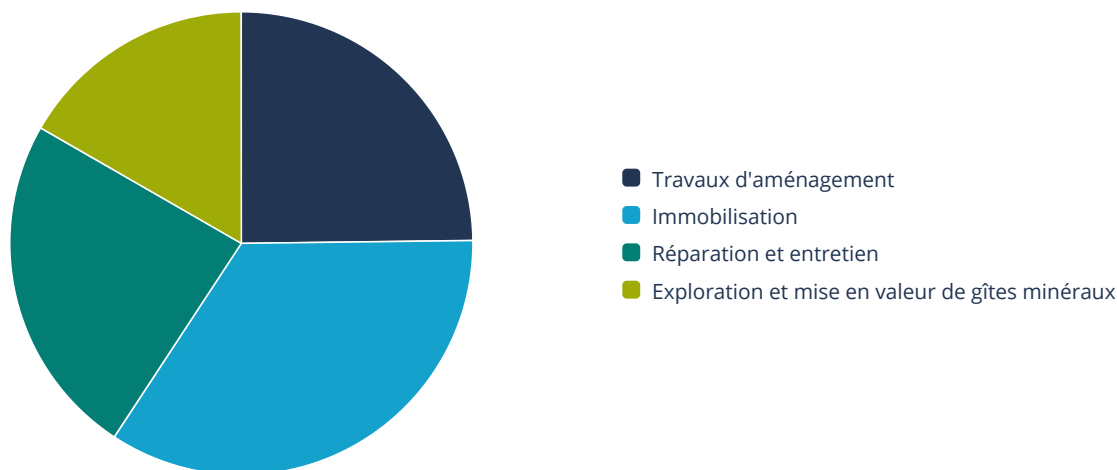
En 2022, les dépenses d'investissement dans le secteur minier québécois ont atteint 4 762 M\$, soit une hausse de 10,9 % par rapport à 2021.

Le Nord-du-Québec (1 629 M\$), l'Abitibi-Témiscamingue (1 783 M\$) et la Côte-Nord (1 080 M\$), les trois principales régions minières du Québec, se partagent 94,3 % des dépenses faites au Québec.

Dans les régions du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, les dépenses ont augmenté respectivement de 21,5 % et de 33,7 % en 2022. Pour la région de la Côte-Nord, les dépenses ont diminué de 24,0 %.

## Répartition des dépenses d'investissement minier, Québec, 2023

Total : 5 686 M\$

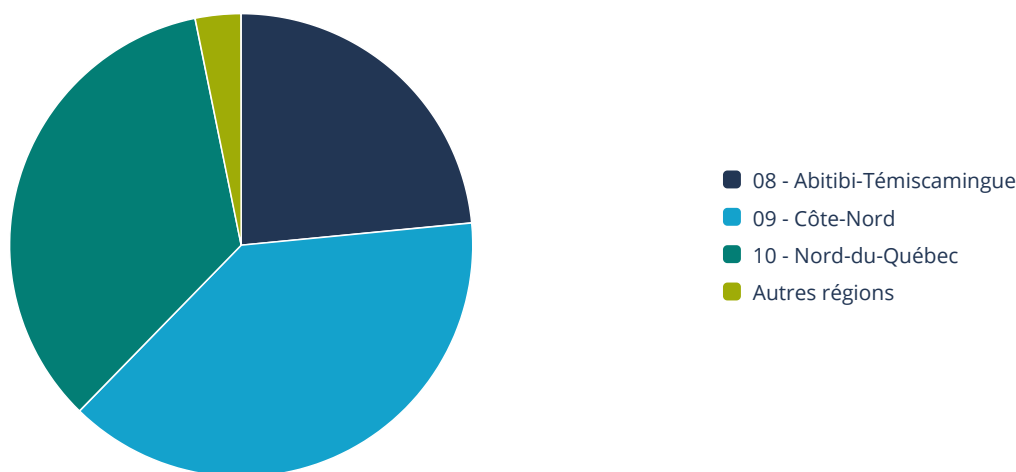


### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Répartition de l'investissement minier par régions administratives, Québec, 2023

Total : 5 686M\$



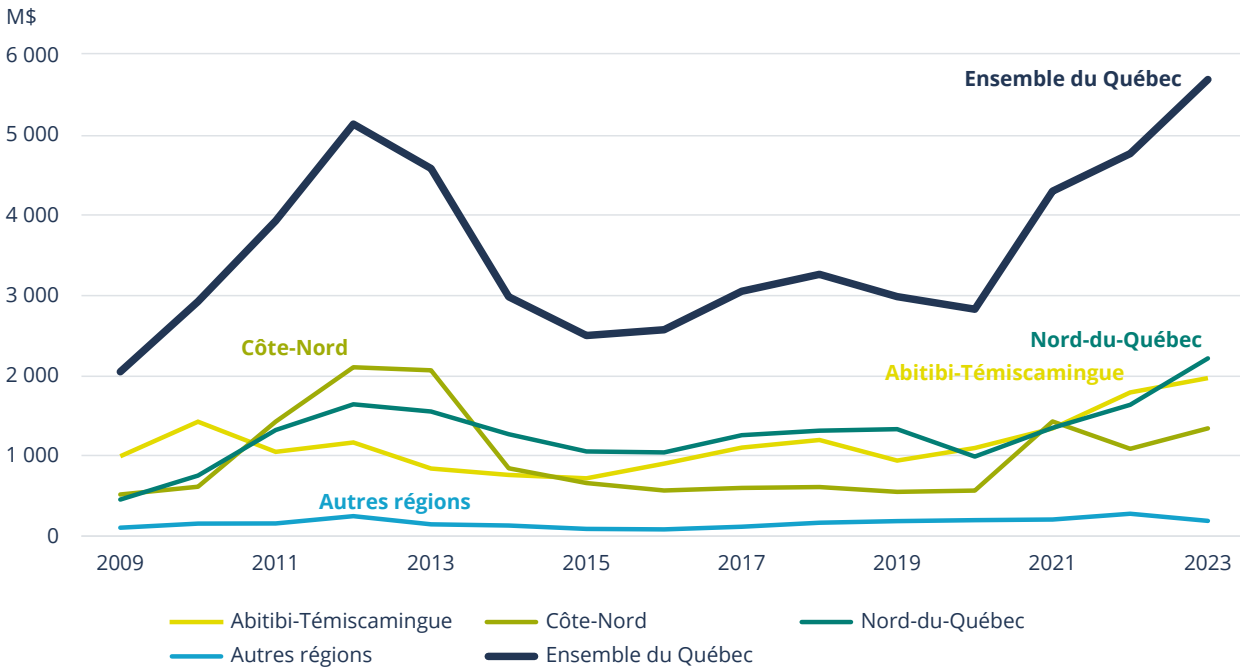
### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

# Dépenses en travaux d'aménagement de complexes miniers, en immobilisation et en réparation et entretien

Les dépenses sur les actifs corporels du secteur de l'extraction minière au Québec totalisent 3 848 M\$ en 2022, une hausse de 16,5 % par rapport à 2021. Ces dépenses comprennent 1 228 M\$ en travaux d'aménagement de complexes miniers, 1 670 M\$ en immobilisation ainsi que 950 M\$ en réparation et entretien des constructions non résidentielles, de la machinerie et de l'équipement.

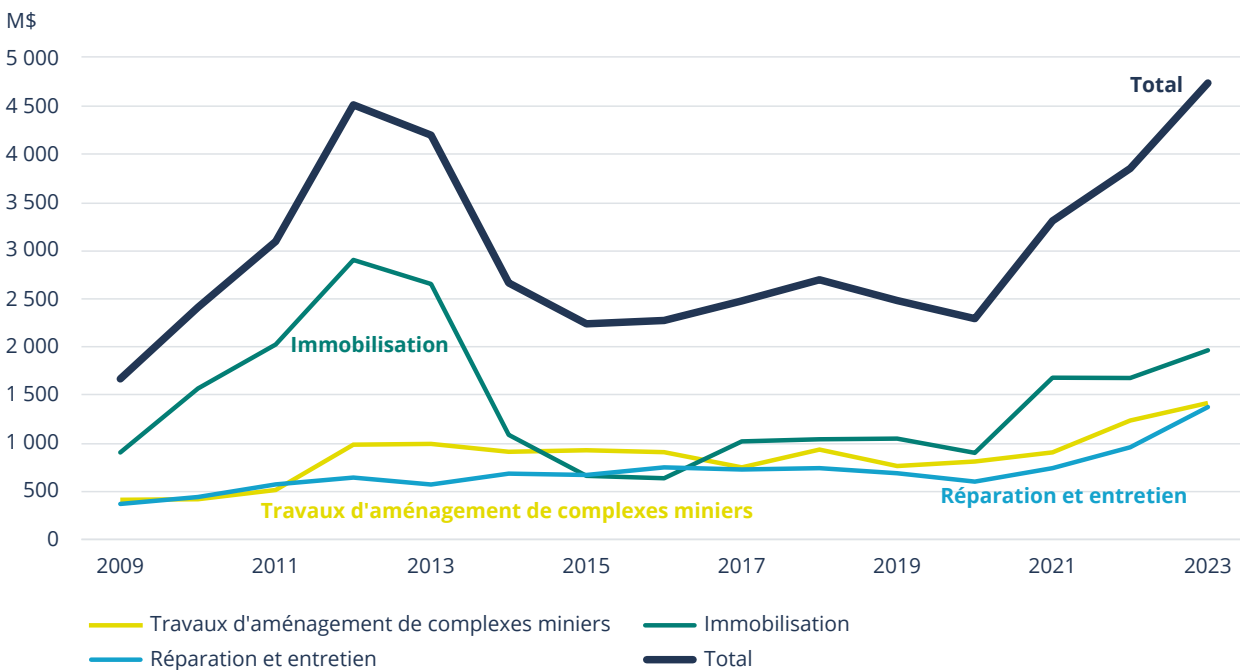
## Évolution des dépenses en investissement minier par régions administratives du Québec, 2009-2023



**Source**

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Évolution des dépenses en travaux d'aménagement de complexes miniers, en immobilisation et en réparation et entretien, Québec, 2009-2023



**Source**

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022
	M\$							%
<b>Travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux</b>	<b>574</b>	<b>565</b>	<b>503</b>	<b>534</b>	<b>990</b>	<b>914</b>	<b>949</b>	<b>3,9</b>
Sur site minier	22	34	36	60	145	24	27	10,4
Hors site minier	552	531	467	474	845	890	922	3,7
<b>Complexes miniers</b>	<b>2 471</b>	<b>2 691</b>	<b>2 475</b>	<b>2 287</b>	<b>3 303</b>	<b>3 848</b>	<b>4 736</b>	<b>23,1</b>
Travaux d'aménagement de complexes miniers	741	926	755	802	897	1 228	1 410	14,8
Immobilisation	1 011	1 033	1 040	892	1 673	1 670	1 958	17,3
Réparation et entretien	719	733	680	593	733	950	1 368	44,0
<b>Total</b>	<b>3 045</b>	<b>3 256</b>	<b>2 978</b>	<b>2 821</b>	<b>4 293</b>	<b>4 762</b>	<b>5 686</b>	<b>19,4</b>

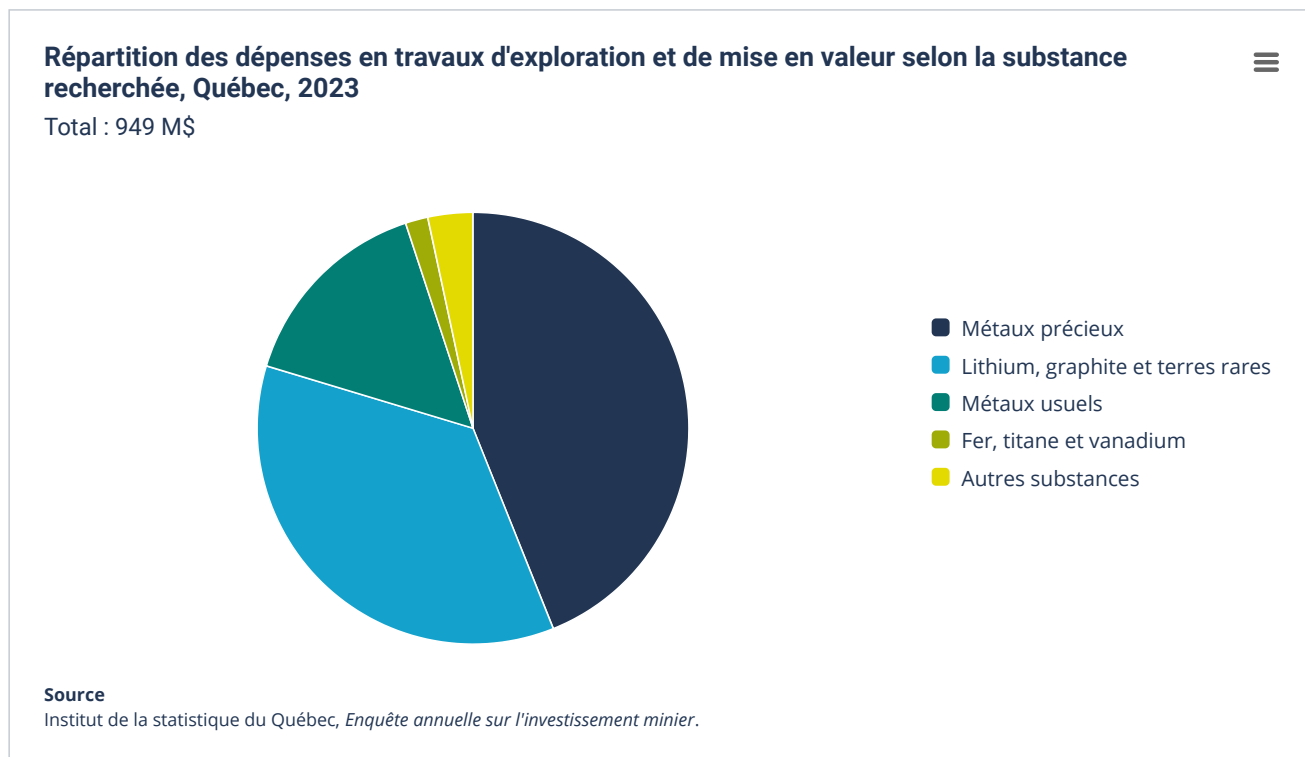
**Source**

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## L'exploration et la mise en valeur des gîtes minéraux

En 2022, les dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux (actifs incorporels) atteignent 914 M\$, une diminution de 7,7 % par rapport à 2021.

Les métaux précieux, en particulier l'or, demeurent les substances les plus recherchées au Québec. En 2022, ils représentent 64,1 % des frais en travaux d'exploration et de mise en valeur, pour un total de 585 M\$. Ils sont suivis par les métaux usuels (19,5 % pour 179 M\$). Le graphite, le lithium et les terres rares, des substances en lien avec les nouvelles technologies, comptent quant à eux pour 12,0 % (110 M\$).

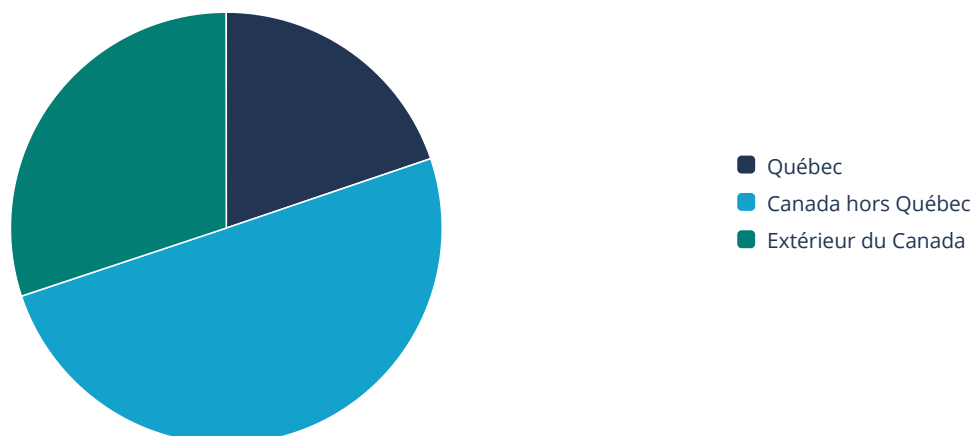


En 2022, 88,2 % des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur sont attribuables à des sociétés canadiennes : 25,0 % ont été réalisées par des sociétés québécoises et 63,2 %, par des sociétés situées ailleurs au Canada.

## Répartition des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur selon l'emplacement du siège social des sociétés, Québec, 2023



Total : 949 M\$



### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

Les sociétés d'exploration et les sociétés exploitantes sont respectivement responsables de 83,9 % et de 15,6 % des dépenses liées aux travaux d'exploration et de mise en valeur. Les sociétés publiques ont effectué pour leur part 0,5 % de ces dépenses.

## Répartition des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur selon le type de société, Québec, 2023



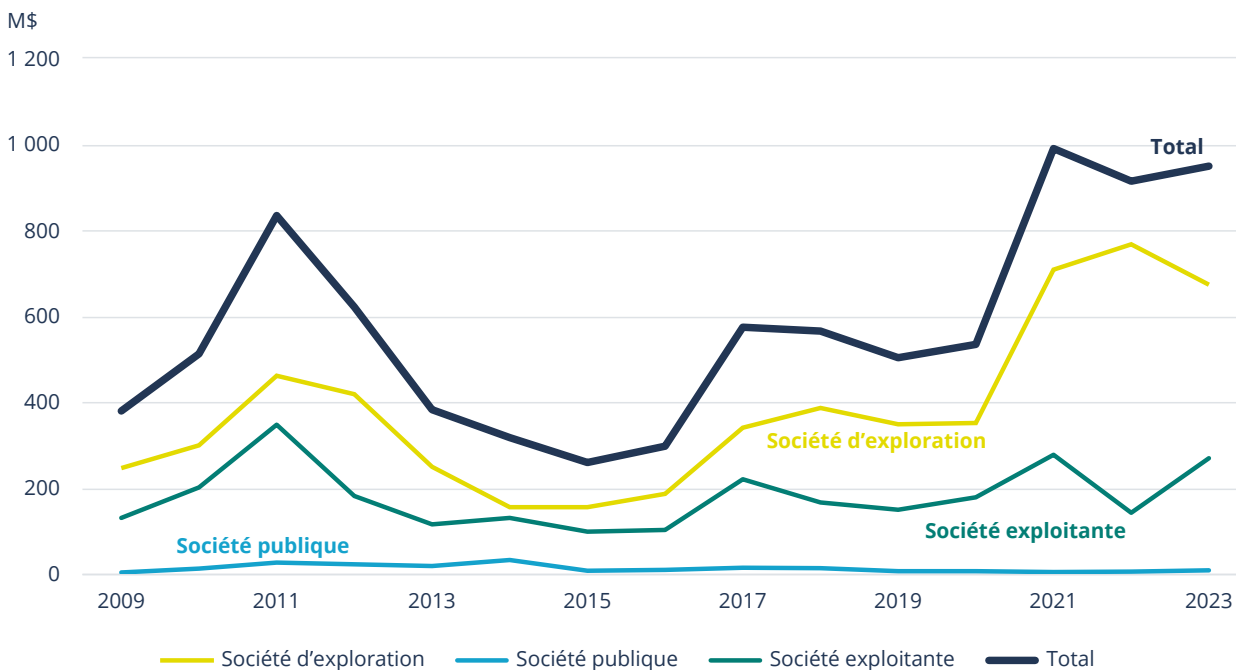
Total : 949 M\$



### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Évolution des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur selon le type de société, Québec, 2009-2023



### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Le forage carottier

Le forage carottier est une activité incontournable pour définir de nouveaux gîtes minéraux. Ainsi, le nombre de mètres forés constitue un excellent jalon pour estimer le niveau des activités d'exploration et de mise en valeur sur le territoire québécois.

En 2022, la longueur cumulée des forages carottiers pour les projets d'exploration et de mise en valeur a atteint 1 959 110 mètres, une diminution de 7,7 % par rapport à 2021. Par ailleurs, le coût du mètre foré pour l'exploration et la mise en valeur de gîtes minéraux a augmenté de 9,1 % entre 2021 (217,18 \$/m) et 2022 (236,99 \$/m).

## Évolution du nombre de mètres forés pour l'exploration et la mise en valeur de gîtes minéraux, Québec, 2014 à 2023



Mètres forés



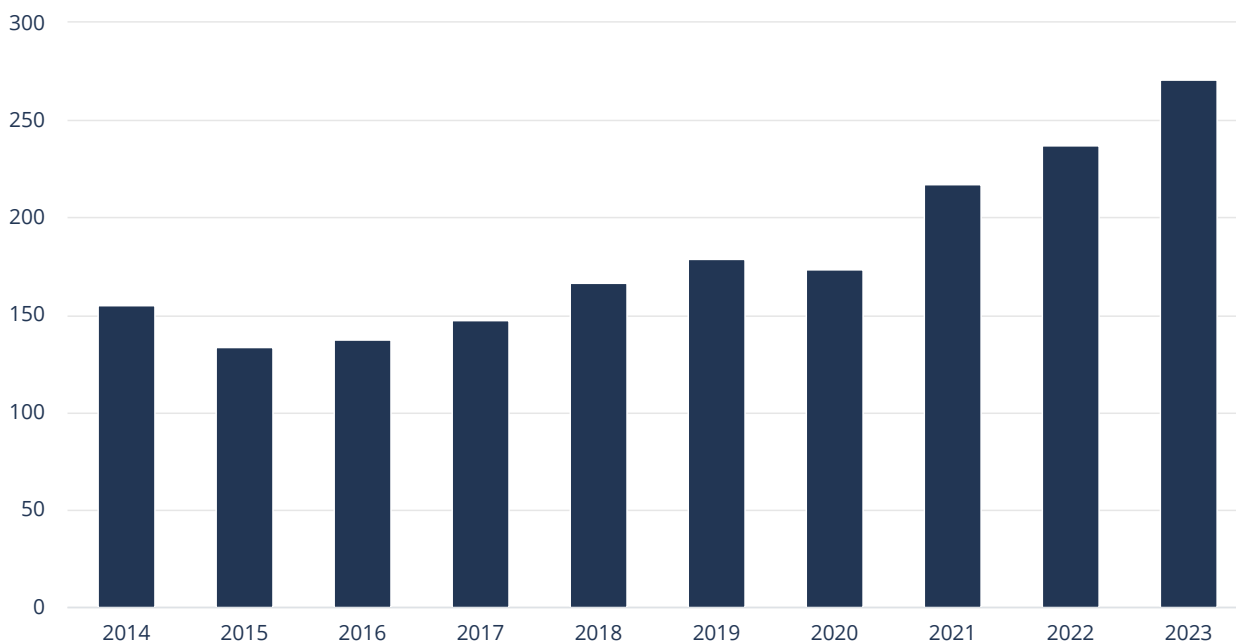
Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Évolution du coût par mètre foré pour l'exploration et la mise en valeur de gîtes minéraux, Québec, 2014-2023



Coût par mètre foré (\$)



Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Répartition régionale du forage carottier pour l'exploration et la mise en valeur des gîtes minéraux, Québec, 2023

Région administrative	Coût du forage M\$	Nombre de mètre forés m	Coût unitaire \$/m
08 - Abitibi-Témiscamingue	81,4	398 194	204,40
09 - Côte-Nord	3,6	7 607	477,40
10 - Nord-du-Québec	315,3	1 067 022	295,46
Autres régions	10,7	42 948	248,61
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>411,0</b>	<b>1 515 771</b>	<b>271,12</b>

### Source

Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

## Tableaux détaillés

[Répartition du nombre de mètres forés, du coût total et du coût unitaire pour le forage carottier, selon la catégorie de dépenses](#)

[Répartition régionale du forage carottier pour l'exploration et la mise en valeur des gîtes minéraux](#)

[Répartition de l'investissement minier par régions administratives du Québec](#)

[Répartition de l'investissement minier selon le type de société](#)

[Répartition des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux selon les substances recherchées](#)

## Concepts et définitions

### Investissement minier

L'investissement minier regroupe l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que le coût des réparations et de l'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

### Site minier

Un site minier correspond au territoire délimité par le bail minier ou par la concession minière. Certaines composantes ou infrastructures situées à l'extérieur du bail minier ou de la concession minière, par exemple le concentrateur de minerais ou l'usine de bouletage de fer et le parc à résidus miniers, sont considérées comme étant situées « sur un site minier ».

Un site minier dont l'aménagement est engagé (mine en démarrage) répond à tous les critères suivants :

1. la faisabilité de l'exploitation à profit a été déterminée dans une étude répondant aux normes du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (RLRQ, chapitre V1.1, r. 15);
2. l'organisation a décidé officiellement d'entreprendre l'aménagement du complexe minier;

3. l'organisation dispose des fonds nécessaires ou a conclu les ententes requises pour les obtenir;
4. toutes les autorisations et tous les permis nécessaires ont été obtenus;
5. d'importantes pièces d'équipement nécessaires à la production ont été achetées ou commandées.

## Types d'intervenants miniers

### Sociétés exploitantes

Ce groupe comprend les entreprises qui effectuent des travaux d'exploration, de mise en valeur ou d'aménagement de complexes miniers au Québec ou ailleurs : les entreprises minières en production, les filiales d'exploration d'entreprises minières, pétrolières ou gazières productrices, ainsi que les entreprises qui ne sont pas productrices, mais qui tirent des revenus importants de redevances, de placements ou d'autres sources et qui peuvent injecter une partie de ces revenus dans leurs projets miniers.

### Sociétés d'explorations

Ce groupe comprend les entreprises dont la principale activité est l'exploration minière et qui sont assujetties pour l'essentiel de leurs activités à des financements sur les marchés publics et privés. Il comprend aussi les prospecteurs.

### Sociétés publiques

Ce groupe comprend les sociétés d'État dont le financement est assuré par le gouvernement du Québec. Les montants investis par le secteur des mines du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) pour l'acquisition de connaissances géoscientifiques sont exclus des enquêtes statistiques.

## Catégories de dépenses

### Dépenses en travaux d'exploration

Dépenses engagées pour toutes les activités réalisées sur un site minier ou hors d'un site minier en vue de chercher et de découvrir un gîte minéral et d'en exécuter la première délimitation, afin d'établir sa valeur économique potentielle (tonnage, teneur et autres caractéristiques), et de justifier des travaux additionnels et plus détaillés.

### Dépenses en travaux de mise en valeur d'un gîte

Dépenses engagées pour toutes les activités réalisées sur un site minier ou hors d'un site minier afin d'acquérir une connaissance détaillée d'un gîte déjà délimité et de satisfaire aux besoins d'une étude de faisabilité. Cette phase s'amorce généralement après la réalisation de l'évaluation préliminaire du dépôt minéral, telle qu'elle est définie par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (RLRQ, chapitre V-1.1, r. 15) et acceptée par les autorités réglementaires compétentes.

### Dépenses en travaux d'aménagement d'un complexe minier

Dépenses engagées pour toutes les activités exécutées sur un site minier en production ou dont l'aménagement est engagé pour délimiter et définir en détail le minerai, pour y avoir accès et en préparer l'extraction, et pour maintenir ou augmenter les réserves de minerai.

## Dépenses en immobilisation

Dépenses engagées pour l'achat d'équipements et d'outillage ainsi que pour la construction d'infrastructures. Ces dernières regroupent les installations minières, y compris les usines qui y sont rattachées, telles que les usines de bouletage, les concentrateurs de minerais, les parcs à résidus et les installations portuaires de transbordement de minerais (les constructions résidentielles, les usines de réduction et d'affinage et les voies ferrées sont exclues).

## Dépenses en réparation et entretien

Dépenses engagées pour les infrastructures minières, l'outillage et les équipements décrits précédemment.

# À propos de l'enquête

Les résultats de l'[Enquête annuelle sur l'investissement minier](#) pour 2022 proviennent du relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe. La collecte d'information s'est déroulée au cours des trois premiers trimestres de 2023.

Au total, 376 sociétés minières ont été recensées. Parmi celles-ci, 261 ont déclaré des dépenses d'investissement en 2022; 25 n'en ont pas déclaré, mais ont tout de même signifié leur intention de dépenser en 2023. Les 90 autres sociétés n'ont pas fait de dépenses en 2022 et n'ont pas signifié d'intention en ce sens pour 2023.



© Gouvernement du Québec, 2024